



CONSEIL MUNICIPAL GREZOLLES

Séance du 24 avril 2026
20h00

PROCES VERBAL Projet

Présents :

AYNES Louis, CLEMENT Françoise, CLEMENT Michel, DOITRAND Virginie, HUBEAU Franck, JABBOUR Jacqueline, MOREAU Olivier, OSSENI Saphirou, PEURIERE Stéphanie, PEYRTON Aurélie, RENARD Clémence

Pouvoirs : 0

Absents : 0

Votants : 11

Majorité absolue : 6

Secrétaire de séance : Stéphanie PEURIERE

Liste des documents adressés avant le conseil aux conseillers municipaux :

- PV réunion du Conseil Municipal en date du 22/03/2026
- Ce déroulé (non contractuel)
- Délégations au maire par les conseillers municipaux
- Arrêtés de délégation par le Maire aux adjoints
- Courrier du Président des Communes Forestières
- Désignation du Délégué des Communes Forestières
- Cartographie Trésor Public
- Infos sur les taxes TFB, TFNB, TH
- Infos DGFIP : 3 documents : guide élus ligériens, newsletter, lettre aux élus février mars 2026
- Programmes formations AMF42
- Producteurs CCPU printemps 2026
- Producteurs CCVAI printemps 2026
- Propositions de commissions communales
- Docs lutte contre l'ambroisie

1. Lecture du Procès-Verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 22 mars 2026

Madame le Maire relit le projet de procès-verbal établi suite à la réunion des membres du conseil municipal en date du 22 mars 2026. Ce projet de procès-verbal a été transmis aux conseillers municipaux soit par mail, joint à la nouvelle convocation, soit sous format papier.

Les conseillers municipaux déclarent valider ce projet à l'unanimité (11 voix pour).

Le PV validé est co-signé par Madame le Maire et le secrétaire de séance du 23 mars 2026 : Clémence RENARD.

2. Formalités, administratif

2.1. Locatif

T2 gauche, 66 rue de la Cure : L'état des lieux a été réalisé. Devant l'absence de désordres matériels, il est décidé de rendre la caution de 280€ à Madame PATRUNO dans son intégralité.

La candidature de Madame Camille PEREIRA est validée. Retour sera fait à l'agence Claudy CARTON pour finaliser les procédures d'entrée dans l'appartement.

T4, 12 impasse de l'ancienne poste : pas de candidature à ce jour

Café de Grézolles : L'état des lieux a été réalisé. Devant l'absence de désordres matériels, il est décidé de rendre la caution de 300€ à Madame PATRUNO dans son intégralité.

2.2. Achats, ventes

Le 26 mars 2026, la commune de Grézolles a acheté à l'EPORA (Etablissement Public de l'Ouest-Rhône-Alpes) les 2 parcelles AA91 (2a 95ca) et AA92 (3a 60ca) pour création d'un multiservices dans le bâtiment existant. Les travaux de démolition, désamiantage et préparation pour le futur chantier ont été réalisés par l'EPORA et sont inclus dans le prix de vente.

Coût : HT : 98 653,81€ TVA : 19 730,76 TTC : 118 384,57€

La TVA sera récupérable à hauteur de 16,404%.

2.3. Dépôt demande de PC (Permis de Construire)

François GARRIVIER a déposé une demande de PC pour la construction d'un bâtiment de stockage avec toiture couverte de panneaux photovoltaïque.

Le dossier est en cours d'instruction.

2.4. Délégations données au Maire par le Conseil Municipal

Ces délégations relèvent de l'article L 2122-22 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales). La proposition a été adressée en amont par mail aux conseillers municipaux.

Après débat, les conseillers municipaux délibèrent et votent à l'unanimité favorablement pour ces délégations.

Madame le Maire donne lecture des 3 arrêtés pris pour délégations de fonctions données par le Maire aux 3 adjoints :

1^{er} adjoint : Olivier MOREAU : finances, énergies, gestion administrative, urbanisme, délégation signature

2^{ème} adjointe : Virginie DOITRAND : urbanisme, tourisme, communication, enseignement, gestion scolaire

3^{ème} adjoint : Franck HUBEAU : eau et assainissement, énergies, bâtiments communaux, voirie communale et rurale, espaces verts, sécurisation du village.

2.5. Désignation de délégués

	Délégués requis	Candidats	Validation par les conseillers municipaux
Agence de Gestion et Développement Informatique (AGEDI)	1 titulaire	Olivier MOREAU	A l'unanimité : Olivier MOREAU
Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS)	1 élu 1 agent	Elue : Stéphanie PEURIERE Agent : Huguette BANUS, secrétaire de mairie	A l'unanimité : Elue : Stéphanie PEURIERE Agent : Huguette BANUS, secrétaire de mairie
Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Loire (SIEL)	1 titulaire 1 suppléant	Titulaire : Franck HUBEAU Suppléant : Louis AYNES	A l'unanimité : Titulaire : Franck HUBEAU Suppléant : Louis AYNES
Commission Communale des Impôts Directs (CCID)	6 titulaires 6 suppléants	Une liste de 6 titulaires et 6 suppléants a été établie.	Elle sera proposée aux services de l'Etat pour validation
Délégués Communes Forestières	1 titulaire 1 suppléant	Titulaire : Franck HUBEAU Suppléant : Saphirou OSSENI	A l'unanimité : Titulaire : Franck HUBEAU Suppléant : Saphirou OSSENI
Conseiller Défense	1 titulaire	Titulaire : Louis AYNES	A l'unanimité : Titulaire : Louis AYNES
Référents « Ambroisie »	2 référents	Clémence RENARD Aurélié PEYRTON	A l'unanimité : Clémence RENARD Aurélié PEYRTON
Correspondant incendie et secours (REMOGRA)	1 correspondant	Olivier MOREAU	A l'unanimité : Olivier MOREAU

2.6. Demande d'assujettissement à la TVA

Pour les marchés et travaux du projet « multiservices », il est nécessaire de demander l'assujettissement de la commune à la TVA (création de locaux commerciaux → nécessité de cet assujettissement pour autoriser la récupération de la TVA).

A l'unanimité, les conseillers municipaux décident de demander l'assujettissement de la commune à la TVA auprès du SIE pour tous marchés et travaux concernant la création du multiservices et autorisent Madame le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette demande.

3. Finances

Divers documents ont été fournis en amont par mail aux conseillers municipaux :

- 1 carte des services de gestion comptable sur la Loire : GREZOLLES relève du secteur Loire Nord.

- 1 carte situant les CDL (Conseillers Décodeurs Locaux sur la Loire : Notre CDL est Xavier LETEVE qui intervient sur CCVAI et CCPU.

3.1. Une information sur les taxes : TFB (Taxe Foncier Bâti), TFNB (Taxe Foncier Non Bâti), TH (Taxe d'Habitation) et TA (Taxe d'Aménagement). Ce document permet de situer la commune de GREZOLLES par rapport aux autres communes de la CCVAI.

Rappel pour GREZOLLES : TFB : 23,14%, TFNB : 22,12 %, TH : 9,55 %, TA : 2 %

Pas d'augmentation pour GREZOLLES cette année (Vote CM 12 mars 2026).

3.2. Indemnités de fonction du maire et des 3 adjoints

Le Maire et les 3 Adjoints proposent de baisser de 15% le montant de leurs indemnités par rapport aux textes légaux.

	Brut mensuel	Brut mensuel réduit de 15%	Net mensuel
Maire	1 155,06	981,80	848,87
Par Adjoint	447,64	380,49	328,98

Après débat, les conseillers municipaux, à l'unanimité, votent en faveur de cette proposition.

Les déplacements pour des réunions en liens avec les missions municipales occasionnent des frais de déplacements.

Les frais de déplacements, hors Grézolles, des conseillers municipaux seront pris en charge au tarif officiel en vigueur.

3.3. Budget Assainissement

La commune avait la compétence assainissement jusqu'au 31 décembre 2025. Au 1^{er} janvier 2026, la compétence assainissement a été transférée à la CCVAI qui a délégué le service au SMEB (Syndicat Mixte de la Bombarde).

Le vote de ce jour correspond donc au vote du CFU 2025 (Réalisé 2025).

Il n'y a plus de BP 2026 (Budget Primitif) à prévoir.

3.3.1. CFU 2025 Assainissement Non Collectif

Le CFU est présenté par Olivier MOREAU, adjoint en charge des finances.

Pour le vote Madame le Maire sort de la salle.

Un document détaillé est présenté aux conseillers.

CFU 2025 SPANC - FONCTIONNEMENT

70 - Produits des services, du doma	462
TOTAL RECETTES de l'exercice	462

61 - Services extérieurs	462
TOTAL DEPENSES	462

RESULTAT SPANC 2025

0

Le budget Assainissement Non Collectif de la commune de GREZOLLES n'a pas de section « Investissement ».

Après débat, les conseillers municipaux, à l'unanimité (10 voix pour), valident ce CFU 2025 ANC et signent les documents correspondants.

3.3.2. CFU 2025 Assainissement Collectif

Après évaluation de la dette (emprunt) transféré au SMEB, la CLECT (Commission des Charges d'Evaluation des Charges Transférées) s'est réunit en fin de mandature 2020-2026 pour évaluer la participation annuelle de chaque commune. Cette participation sera retirée de l'Attribution de Compensation.

Pour Grézolles :

Attribution de compensation annuelle jusqu'au 31/12/2025	Retrait pour participation au remboursement du déficit de la section de fonctionnement (déficit dû à l'emprunt)	Attribution de compensation annuelle à partir du 01/01/2026
119 350 €	- 10 471 €	108 897 €

La refacturation du personnel par la commune au SMEB, dans le cadre de la convention de mise à disposition, se montera à 2 025 €

Le CFU est présenté par Olivier MOREAU, adjoint en charge des finances.

Pour le vote Madame le Maire sort de la salle

Un document détaillé est présenté aux conseillers.

CFU 2025 ASSAINISSEMENT - FONCTIONNEMENT

70 - Produits des services, du doma	11 813
77 - Produits exceptionnels	5 650
TOTAL RECETTES de l'exercice	17 463

60 - Achats et variation des stocks	99
62 - Autres services extérieurs	3 881
65 - Autres charges de gestion cour	25
66 - Charges financières	2 152
68 - Dot. aux amortissements et pro	13 131
706129 - Revers redvance modernisati	1 136
TOTAL DEPENSES	20 423

RESULTAT FONCTIONNEMENT 2025

-2 960

CFU 2025 ASSAINISSEMENT - INVESTISSEMENT

1068 - Autres réserves	5 475
28156 - Matériel spécifique d'exploita	1 326
28158 - Autres matériels, outillage te	11 805
TOTAL RECETTES de l'exercice	18 606

13918 - des tiers	5 650
1641 - Emprunts en euros	12 500
TOTAL DEPENSES	18 150

RESULTAT INVESTISSEMENT 2025

456

Après débat, les conseillers municipaux, à l'unanimité (10 voix pour), valident ce CFU 2025 ANC et signent les documents correspondants.

Le transfert de compétence implique un transfert comptable :

Au 31 décembre 2025			Au 1 ^{er} janvier 2026				
Fonctionnement	Investissement	RGC 2025	Créances	Provisions	Fonctionnement	Investissement	RGC au 01/01/2026
8 941,34	-6 242,18	2699,18	872,03	0	8 069,31	-6 242,18	1 827,13 Transfert

La commune sera donc redevable de 1 827,13€ en faveur du SMEB.

Après débat, les conseillers municipaux, à l'unanimité (11 voix pour), valident ce transfert de la commune de GREZOLLES au SMEB.

3.4. Budget de la Commune

3.4.1. Un état de l'emprunt est présenté aux conseillers.

3.4.2. Fongibilité des comptes :

Il est proposé de recourir aux principes de fongibilité des crédits, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement conformément à l'article L.5217-10-6 du Code Général des Collectivités territoriales

Après débat, les conseillers municipaux, à l'unanimité (11 voix pour), valident cette possibilité de recourir aux principes de fongibilité des crédits dans les conditions données ci-dessus.

3.4.3. CFU 2025 de la Commune

Le CFU est présenté par Olivier MOREAU, adjoint en charge des finances.

Pour le vote Madame le Maire sort de la salle

Un document précis est présenté aux conseillers.

CFU 2025 COMMUNE - FONCTIONNEMENT

777 - reprise de subventions	15 780
70 - Produits des services, du doma	16 193
73 - Impôts et taxes	138 952
731 - Fiscalité locale	50 118
74 - Dotations et participations	43 140
75 - Autres produits de gestion cou	18 563
76 - Produits financiers	-
77 - Produits exceptionnels	-
TOTAL RECETTES de l'exercice	282 746

60 - Achats et variation des stocks	18 393
61 - Services extérieurs	26 358
62 - Autres services extérieurs	27 395
63 - Impôts, taxes et versements as	2 503
64 - Charges de personnel	81 838
65 - Autres charges de gestion cour	31 995
66 - Charges financières	4 189
67 - Charges spécifiques (exceptionnelles)	0
68 - Dot. aux amortissements et pro	17 879
73 - Impôts et taxes	27 636
TOTAL DEPENSES	238 186

RESULTAT FONCTIONNEMENT 2025

44 561

CFU 2025 COMMUNE - INVESTISSEMENT

0 Hors équipement	32 677
90 - Travaux dans les batiments	7 000
95 - Abords du château	6 666
96 - Multiservices	100 000
98 - Voirie 2025	5 186
TOTAL RECETTES de l'exercice	151 529

0 - Hors équipement	118 837
13938 - transfert de subvention au compte de résultat	15 780
48 - Acquisition de biens	1 946
90 - Travaux dans les batiments communaux	336
91 - EGLISE	1 536
93 - Voirie 2022	7 650
95 - Abords du château	966
96 - Multiservices	7 752
97 - Voirie 2024	4 020
98 - Voirie 2025	14 033
TOTAL DEPENSES	172 856

RESULTAT INVESTISSEMENT 2025

-21 327

Après débat, les conseillers municipaux, à l'unanimité (10 voix pour), valident ce CFU 2025 Budget de la Commune et signent les documents correspondants.

3.4.4. BP (Budget Primitif) 2026 de la Commune

Un document détaillé est présenté aux conseillers.

BUDGET 2026 COMMUNE - FONCTIONNEMENT

002 Résultat de fonctionnement reporté	164 800
777 - reprise de subventions	-
70 - Produits des services, du doma	15 885
73 - Impôts et taxes	138 850
731 - Fiscalité locale	50 216
74 - Dotations et participations	40 440
75 - Autres produits de gestion cou	15 000
76 -Produits financiers	-
77 - Produits exceptionnels	-
TOTAL RECETTES	425 191

023 Virement à la section investissement	120 000
60 - Achats et variation des stocks	18 946
61 - Services extérieurs	72 059
62 - Autres services extérieurs	30 797
63 - Impôts, taxes et versements as	2 578
64 - Charges de personnel	89 344
65 - Autres charges de gestion cour	47 428
66 - Charges financières	4 644
67 - Charges spécifiques (exceptionnelles)	0
68 - Dot. aux amortissements et pro	870
73 - Impôts et taxes	38 525
TOTAL DEPENSES	425 191

RESULTAT FONCTIONNEM BUDGET 2026

-

Le Budget Primitif 2026 de la commune de GREZOLLES est présenté en équilibre en dépenses et en recettes.

Après débat, les conseillers municipaux, à l'unanimité (11 voix pour), valident ce BP 2026 de la Commune section fonctionnement et signent les documents correspondants.

BUDGET 2026 COMMUNE - INVESTISSEMENT

001 - solde d'exécution résultat reporté	73 790
0 Hors équipement	133 681
90 - Travaux dans les batiments	7 130
91 - Eglise	31 763
93 - Voirie 2022	17 601
95 - Abords du château	6 000
96 - Multiservices	200 000
97 - Voirie 2024	10 257
98 - Voirie 2025	17 844
100 - acquisition pte maison + terrain	15 000
TOTAL RECETTES	513 066

0 - Hors équipement	18 760
48 - Acquisition de biens	3 500
90 - Travaux dans les batiments communaux	5 600
93 - Voirie 2022	0
95 - Abords du château	19 034
96 - Multiservices	374 003
97 - Voirie 2024	19 008
98 - Voirie 2025	21 655
99 - Voirie 2026	18 506
100 - acquisition pte maison + terrain	33 000
TOTAL DEPENSES	513 066

RESULTAT INVESTISSEMENT BUDGET 2026

0

Après débat, les conseillers municipaux, à l'unanimité (11 voix pour), valident ce BP 2026 de la Commune section investissement et signent les documents correspondants.

3.4.5. Travaux de voirie

Michel CLEMENT, commission « voirie », propose un devis de l'entreprise SITERRE pour des travaux sur le chemin des Plassottes.

HT : 2 500€ TVA : 500€ TTC : 3 000€

Après débat, les conseillers municipaux, à l'unanimité (11 voix pour), valident ce devis et autorisent Madame le Maire à faire les démarches nécessaires pour la réalisation des travaux.

4. Commissions Communales

Elles sont réparties en fonction des délégations attribuées à chacun des 3 adjoints adjoints :

1 ^{er} adjoint	
FINANCES (budget, suivi financier, CAO)	Responsables : Olivier MOREAU Françoise CLEMENT Participants : Franck HUBEAU Clémence RENARD Virginie DOITRAND
INFORMATIQUE (Mairie dont AGEDI, REMOCRA/SDIS, en lien avec la secrétaire de mairie)	Responsable : Olivier MOREAU Participants : Franck HUBEAU
ECONOMIE/BATIMENT : Multiservices	Responsables : Françoise CLEMENT Olivier MOREAU Franck HUBEAU Participants : tous
CIMETIERE (gestion des concessions, reprises, ...)	Responsable : Olivier MOREAU Participants : Clémence RENARD
SUIVI JURIDIQUE (création et relecture de documents, recherche cadres de loi, toutes procédures en lien avec la justice)	Responsable : Olivier MOREAU
SOCIAL	Responsables : Olivier MOREAU Françoise CLEMENT

2 ^{ème} adjoint	
COMMUNICATION : -communication «à la demande» : Facebook, Panneaupocket (matches, menus RPI, évènements divers) -Site internet Bulletin municipal (de la conception à la distribution) Tous modes de communication	Responsable : Virginie DOITRAND Participants : Jacqueline JABBOUR
ECOLE -Liens avec l'enseignante, le personnel, le Sou des Ecoles -participation aux conseils d'école	Responsables : Virginie DOITRAND Aurélipe PEYRTON
Animation/Vie Locale Organisation d'évènements Lien avec les associations organisatrices Liste ouverte aux habitants	Responsables : Clémence RENARD Virginie DOITRAND Participants : Jacqueline JABBOUR Stéphanie PEURIERE
Urbanisme En lien avec la secrétaire de mairie Dossiers CU, DP, PC Gestion des espaces communaux (entretien, achat, vente, ...) + aménagement du secteur du château (espace jeunes, tour, ...) Locations : gestion	Responsables : Virginie DOITRAND Participants : Franck HUBEAU Françoise CLEMENT Olivier MOREAU

Sono	Responsable : Louis AYNES Participant : Franck HUBEAU
-------------	--

3 ^{ème} adjoint	
Assainissement, STEP Suivi de 1 ^{er} niveau des équipements eau et assainissement puis relais SMEB	Responsable : Franck HUBEAU
Bâtiments Entretien et amélioration + abords (dont PAV)	Responsable : Franck HUBEAU Participants : Saphirou OSSENI Aurélie PEYRTON Virginie DOITRAND
Voirie communale : Définir les portions de voirie à traiter en lien avec le budget Elaborer les dossiers : demande de subvention, consultation des entreprises, gestion des chantiers	Responsable : Franck HUBEAU
Entretien voirie, chemins (pédestres et VTT) Utilisation plans fournis par la CCVAI (papier ou internet)	Responsable : Michel CLEMENT Participants : Saphirou OSSENI Aurélie PEYRTON
SIEL Relations avec le SIEL, gestion de la plateforme, bilans énergétiques,...	Responsables : Olivier MOREAU Franck HUBEAU Participants : Louis AYNES

5. Questions diverses

5.1. Renouvellement du Conseil Communautaire

Un guide pratique « Comprendre la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable et ses services » a été envoyé par mail aux conseillers municipaux.

Le bureau communautaire a été renouvelé le 9 avril 2026 :

- 1 Président : Alain GOFFOZ

- 4 Vice-Présidents :

Attractivité : Jean-Claude RAYMOND + conseiller délégué : Jean-Michel FOREST

Environnement : Ludovic BOUTTET + conseiller délégué : Pierre BLACHON

Cohésion sociale et services à la population : Sandra MATHELIN

+ conseiller délégué : Françoise CLEMENT

Bâtiments : Pascal LELEU

Les commissions intercommunales seront proposées ultérieurement.

5.2. Centrale photovoltaïque

Les communes de LURE et GREZOLLES ont voté contre l'implantation d'une centrale agrivoltaïque sur leur territoire (21 février 2026 pour LURE et 16 mai 2025 pour GREZOLLES).

L'association «Préservons nos espaces naturels» a provoqué une rencontre avec l'entreprise H2Air en charge du dossier pour connaître l'avancée du projet à ce jour.

La surface utilisée serait ramenée de 34ha à 14ha. Le délestage est maintenu sur Lentigny (18km de réseau enterré).

Ce type de demande de PC correspond à un Permis d'Etat et ne relève pas des communes.

5.3. Commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie se déroulera à

- 10h à GREZOLLES

- 11h à SOUTERNON

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.